

SAINT-JEAN-DE-CORCOUE ET ENVIRONS

1794-1797

1BB56-1BB57

Il s'agit de deux registres / cahiers se recoupant et couvrant le pastorat de l'abbé Rohart du 3 novembre 1794 au 30 avril 1797 dans la région sous commandement du général de Charrette.

1. PREMIER REGISTRE (1792 – 1797) : COTE 1BB56

Ce registre, ou plutôt cahier, ne comporte pas de couverture. Il est composé de 44 feuillets numérotés et collationne des actes des années 1792 à 1795.

Sur les feuillets 1 à 32, les actes inscrits sont en français. Sur les feuillets 33 à 43, les actes inscrits sont en latin. Le 44^e et dernier feuillet ne porte aucun acte, seulement le contre seing de M. Bousseau.

Il porte en titre et en entête :

- "ab anno 1794 du 3 novembris usquad 30ème aprilis anni 1797" (marge du f°1)
- "Le présent Registre contenant 44 feuillets a été chiffré et millésimé par nous Inspecteur Général des Administrations Civiles de l'Etendue du Commandement du Général Charrette pour servir à insérer tous les actes de mariages, naissances et sépultures qui pourront avoir lieu dans les paroisses de Saint-Jean de Corcoué, La Benate, La Limouziniere, Thouvois, La Marne, Saint-Etienne de Mermorte et autres circonvoisines desservies par M. Rohart prêtre Curé d'Issé". "Ce deux janvier 1795 l'an III du Règne de Louis 17 signé " BOUSSEAU"

Présentation des actes

La notation des actes suit un ordre chronologique avec des insertions d'actes antérieurs liés aux personnes du moment ou du lieu.

Nombre d'actes :

- en français
Baptêmes = 22 ; Mariages = 2 ; Sépultures = 119
- en latin
Baptêmes = 22 ; Mariages = 2 ; Sépultures = 119

Incertitude sur les paroisses d'origine des personnes

Du fait que les actes "pourront avoir lieu dans les paroisses de Saint-Jean de Corcoué, La Benate, La Limouziniere, Thouvois, La Marne, Saint-Etienne de Mermorte et autres circonvoisines desservies par M. Rohart prêtre Curé d'Issé", il s'avère difficile dans maints cas de relier avec certitude le nom du lieu-dit à sa paroisse. Pour M. Rohart, le lien est implicite et donc il lui est inutile de mentionner la

paroisse d'appartenance. Dans ce cas de figure, nous avons opté pour la paroisse St-Jean-de-Corcoué.

Contexte historique :

28-04-1795 : M. Louis Guiberteau est commandant de la paroisse de St-Jean de Corcoué

15-06-1795 : Pierre Panheleu est "inspecteur particulier de la division de St-Philbert" (voir acte de mariage)

2. DEUXIEME REGISTRE (1792-1796) : 1BB57

Ce cahier porte principalement l'inscription originale des actes de mariage des années 1792 à 1796. Ils se retrouvent tous présents dans le registre de cote 1 BB 56. Sont également inscrits 4 actes de baptême, 12 actes de sépulture repris aussi dans le 1B56.

Sans couverture, il comporte 35 feuillets non numérotés (f°35 vierge).

Les actes sont inscrits en français.

Le texte inséré dans le corps du Registre (f°20 v°, bas de page) indique qu'il s'agit de l'inscription originale des actes.

"Le défaut de Registre et la disette de papier m'oblige de rédiger en peu de mots les actes de mariage. Notez que je suis muni de plein pouvoirs d'accorder des dispenses de parenté depuis le troisième degré de parentés et d'affinités et autres par Mgr La Laurencie, lesquels pouvoir m'ont été renouvelés par Mrs les grands vicaires, emprisonnés pour la foi, avec celui de bénir dans tout le diocèse dont les curés sont absent pour cause de la persécution faite à l'église les mariages qui se présenteront.

ROHART Recteur d'Issé, desservant de Corcoué"

1. LE CLERGE SIGNATAIRES DES ACTES

Jean-Baptiste Rohart (1750-1812) : Recteur d'Issé au moment de la Révolution, il préfère tenter sa chance en clandestinité sous la protection de ses paroissiens plutôt que dans l'exil. Poursuivi à outrance, il finit par se réfugier en pays vendéen à Saint-Etienne-de-Mer-Morte en 1794. Ne se cantonnant pas à cette paroisse, il parcourt les paroisses voisines.

Yves Jean Louis Pilard (1762-1810) : désigné comme vicaire à Saint-Jean-de-Corcoué en novembre 1792.

Yves-Guillaume Veillard (1764-1825) : prêtre réfugié à Saint-Etienne-de-Corcoué en 1795, où il exerce le saint ministère plusieurs années (cf. actes du 10-05-1796 et du 20-09-1796). Il devient vicaire au Bignon en 1803, puis revient à Saint-Etienne-de-Corcoué comme curé en 1805 et se retire la même année.

Autres prêtres rencontrés dans les actes, leur paroisse de rattachement et leur dates d'apparition

M. Gillier, vicaire desservant de Legé (10-02-1795 ; 10-05-1796, 16-08-1796)

M. Priou, prêtre vicaire de Machecoul (11-04-1795), desservant de Paulx (24-06-1795)

M. Guilbaud , recteur de Paulx (20-04-1796)

M. Hervouet prêtre vicaire desservant de Saint-Colombin et Bouenne (01-02-1796)

M. Peltier prêtre desservant de Saint-Colombin (04-07-1796)

M. Thuet prêtre desservant de Saint-Etienne-du-Bois (10-05-1796)

M. Barbedette, curé du Luc-de-Poitou (10-02-1795)

M. Foisson, curé de Vedrenne en Poitou (02-02-1794)

Paroisses sans desservant (date de la mention) :

Saint-Etienne de Mer Morte (06-07-1795)

Falleron et Froidfond (diocèse de Luçon) (17-08-1796)

Bibliographie :

Briand Pierre-Marie, *Notices sur les confesseurs de la Foi dans le diocèse de Nantes pendant la Révolution*, Nantes, 1903.

Paroisses concernées dans les diocèses de Nantes et de Luçon :

Saint-Jean-de-Corcoué, La Bénate, Touvois, La Limouzinière, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, Garnache (La), Froidfond, Falleron, Grand'Landes, Marne (La), Legé, Val de Morière (?)

Voir la base de données en salle de lecture des Archives historiques du diocèse de Nantes.